

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS

2024 02 05

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660

SAÔNE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	22	22

Date de la convocation
15/02/24

Date d'affichage
28/02/24

Objet de la délibération
Renouvellement adhésion 2024 – Association des petites villes de France

Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents :

Marion BELLEVILLE, Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE BAUD, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Marc LECAILLE, Christian MOREL, Franck NICOLAS (arrivée à 18h54), Charles-Emmanuel PELLETIER, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SERGARD, Benoit VUILLEMIN (arrivée à 18h57)

Excusés :

Cyril MARECHAL donnant pouvoir à Lylian CALVAT
Jean-Baptiste MALIVERNAY donnant pouvoir Karine GOMES
Daniel FABREGUES donnant pouvoir à Emilio JUAREZ
Margaux PRAOM donnant pouvoir à Nadine SAUVONNET

Absents :

Nadine SAUVONNET a été désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire expose, que l'Association des petites villes de France (APVF), fédère les petites villes de 2 500 à 25 000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1 200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

Depuis sa création, l'APVF défend la vision d'un aménagement concerté et équilibré des territoires, en relayant les revendications des petites villes auprès du Gouvernement, du Parlement, de la presse et des instances clés du monde local. Sa force de proposition, d'action et d'accompagnement font de l'APVF une association d'élus pleinement reconnue au sein du monde politique.

L'APVF apparaît comme un partenaire incontournable des élus et des services.

Ainsi, il est proposé à la ville de Saône de renouveler son adhésion à l'Association des petites villes de France.

Cette adhésion :

- Se fait au titre d'une cotisation annuelle fixée à 0,11€ par habitants pour l'année civil 2024, ce qui équivaut à une cotisation annuelle de 374€ ;
- A laquelle vient s'ajouter un abonnement annuel à la revue à la Tribune des Petites Villes s'élevant à 30,63€ TTC.

L'adhésion débutera dès réception du bulletin d'adhésion pour une durée d'1 an (validité de date à date).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire :

Par 22 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2024 à l'association des petites villes de France ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer le bulletin d'adhésion en annexe et tout document afférent ;
- **D'AUTORISER** la dépense nécessaire au règlement de l'adhésion ;
- **DE CHARGER** le Maire ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 22/02/2024
Monsieur le Maire de Saône,
Benoît VUILLEMIN



DESTINATAIRES :

- PREFECTURE DU DOUBS

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

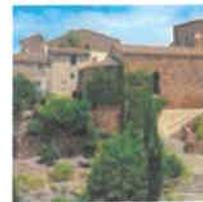
ID : 025-212505325-20240222-20240205-DE

Berger
Levrault



PETITES VILLES DE FRANCE

L'AVENIR
C'EST
NOW!



APVF
PETITES VILLES
DE FRANCE

L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE
DE 2500 À 25 000 HABITANTS

Une association
pluraliste

26

L'Association qui
représente **26 millions**
d'habitants des Petites
Villes

1200

UN RÉSEAU

1 200 villes adhérentes, un réseau d'échanges,
de bonnes pratiques et d'expériences.

Tous les départements de Métropole et
d'Outre-mer représentés.

UNE VOIX

ÉCOUTÉE DES POUVOIRS PUBLICS

Une participation active aux instances
de dialogue entre l'État et les collectivités
territoriales. Une voix écoutée par le
Gouvernement et le Parlement.

Une forte exposition médiatique
dans la presse régionale et nationale.

de 2500
à 25000
habitants

PARCE QUE LES PETITES VILLES

ONT BESOIN D'ÊTRE REPRÉSENTÉES

ET DÉFENDUES



Guadeloupe



Martinique



Guyane



La Réunion



Mayotte



Polynésie

UNE ÉQUIPE

Une équipe de 6 collaborateurs et un avocat,
conseil juridique. Des rencontres, des webinaires,
une lettre d'information hebdomadaire. Des
décryptages de l'actualité législative.



Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240222-20240205-DE



Christophe Bouillon
Président de l'Association
des petites villes de France
Ancien député de Seine-Maritime
Maire de Barentin



Loïc Hervé
Président délégué de l'Association
des petites villes de France
Vice-président du Sénat
Sénateur de la Haute-Savoie
Conseiller municipal de Marnaz

Les petites villes ont leur association

Pourquoi adhérer à l'Association des petites villes de France ?

Parce que nos petites villes ont besoin d'être représentées et défendues. Ainsi, depuis plus de trente ans, l'APVF se veut l'association de toutes les collectivités à taille humaine, à l'interface entre la ruralité et les métropoles. Elle milite pour redonner à ces communes tous les moyens nécessaires en faveur d'une nouvelle attractivité.

Que cela soit pour faire face à la restructuration des services publics, à la désertification médicale ou encore aux vacances commerciales, nos combats n'ont jamais cessé.

Nous n'avons eu bien souvent qu'un seul tort : celui d'avoir eu raison avant beaucoup de monde et d'avoir ainsi alerté sur les dangers d'une métropolisation non maîtrisée.

C'est ainsi qu'en direction du gouvernement, des cabinets ministériels, des députés et des sénateurs, nous avons toujours veillé à porter des propositions constructives dans les domaines des finances locales, de la revitalisation de nos communes ou encore de l'amélioration du statut de l' élu local. C'est d'ailleurs ce sujet que nous portons tout particulièrement cette année et que nous souhaitons voir aboutir.

Exigeants et constructifs, c'est comme cela que nous nous définissons et que nous nous comportons.

Fort de 1 200 communes adhérentes, présentes partout sur le territoire de métropole et d'Outre-mer, l'APVF est un réseau efficace d'échanges entre Maires des petites villes et leurs collaborateurs dans un climat de grande convivialité. La fidélité entre nos adhérents en est pour nous le meilleur témoignage.

Alors que le contexte est de plus en plus difficile pour la gestion locale et l'exercice du mandat, nous vous invitons ainsi à rejoindre une association active et réactive. Vous le verrez, il s'agit d'un investissement particulièrement utile.

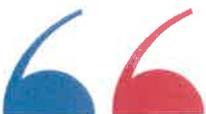
Toutes et tous, vous êtes les bienvenus !



Estelle Bomberger-Rivot
Maire de
Nogent-sur-Seine
Secrétaire générale
de l'APVF



Nathalie Nieson
Maire de
Bourg-de-Péage
Vice-présidente
trésorière de l'APVF



« Adhérer à l'APVF c'est intégrer un réseau pluraliste, convivial et dynamique. L'association nous permet de bénéficier d'un partage d'expérience et d'informations claires pour mener à bien nos projets et répondre à nos problématiques diverses. Grâce

aux équipes, les voix des collectivités locales sont aussi portées auprès des pouvoirs publics et la visibilité des petites villes est assurée. Avec l'APVF, nous avançons main dans la main. »

Jamilah Habsaoui
Maire d'Avallon (Yonne)



« Association d'élus de notre strate démographique, l'APVF défend la spécificité des petites villes. Elle est associée par les décideurs publics à tous les échanges ayant un impact sur nos communes. À travers l'APVF, je suis en lien avec de nombreux élus parta-

geant les mêmes problématiques pour un partage d'expérience. Par ailleurs, l'APVF permet à ma collectivité de disposer d'une veille juridique et d'une analyse des textes législatifs de qualité. Ainsi, être membre de l'APVF est un engagement utile et efficace ! »

Antoine Homé
Maire de Wittenheim (Haut-Rhin)
Premier Vice-président de
l'Association des petites villes de France



« Les petites villes ont besoin d'une grande voix pour porter leurs intérêts auprès des décideurs publics. C'est ce que fait l'APVF grâce à la mise en réseau de ses adhérents et l'expertise de son équipe interne. Véritable catalyseur du changement, l'Association est

aussi un espace d'échanges et de réflexion qui invite à se nourrir de l'expérience des autres maires tout en partageant la sienne. Une coopération essentielle qui facilite l'exercice d'un mandat de plus en plus complexe et exigeant. »

Didier Lechien
Maire de Dinan (Côtes-d'Armor)



42, boulevard Raspail
75007 PARIS

Tél. : 01 45 44 00 83

www.apvf.asso.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2024

À renvoyer à l'APVF par courrier
42, boulevard Raspail 75007 PARIS

L'adhésion est également possible en ligne
sur notre site internet

<https://www.apvf.asso.fr/devenez-adherent/>



APVF

ACTUALITÉS | AGENDA / POPULATIONS | PRESSE | VOS TÉLÉPHONES • PUBLICATIONS

DEVEZ-ADHÉRENT

BULLETIN D'ADHÉSION

Pour recevoir le prochain bulletin de l'APVF, nous vous proposons :

Pour adhérer à l'APVF, veuillez télécharger un bulletin d'adhésion en cliquant sur [Bulletin Adhésion - APVF 2024](#) ou en remplissant le formulaire en ligne.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Nom et Prénom *

Adresse *

Code postal *

Ville *

Prénom *

Adresse *

Code postal *

Ville *

Numéro de téléphone *

Mail *

Publ. électronique *

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240222-20240205-DE



BULLETIN D'ADHÉSION 2024

À renvoyer à l'APVF par courrier
42, boulevard Raspail 75007 PARIS
Tél. : 01 45 44 00 83 – Mail : npicard@apvf.asso.fr

La ville de : _____

Département : _____

Région : _____

Nom et prénom du maire : _____

E-mail maire : _____

E-mail cabinet du maire : _____

E-mail DGS : _____

Nombre d'habitants : _____

N° SIRET/SIREN : _____

N° d'engagement : _____

Code service exécutant : _____

Souhaite adhérer à l'Association des petites villes de France.

Au titre de sa cotisation annuelle, fixée à 0,11 € par habitant pour l'année civile 2024, la commune s'engage à verser la somme de (en toutes lettres) :

À laquelle s'ajoute l'abonnement annuel à la revue la **Tribune des Petites Villes** qui s'élève à 30,63€ TTC.

Fait à : _____

Le : _____

Signature : _____

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240222-20240205-DE

Berger
Levrault

N O S P A R T E N A I R E S



**PLUS QUE JAMAIS,
L'AVENIR, C'EST NOUS !**

APVF - 42, boulevard Raspail - 75007 Paris

Tél. : 01 45 44 00 83 – www.apvf.asso.fr

 Association des Petites Villes de France  @PetitesVilles

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240222-20240205-DE



Rapport d'activité

2023



APVF
PETITES VILLES
DE FRANCE

L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE
FRANCE DE 2 500 À 25 000 HABITANTS



Février 2024

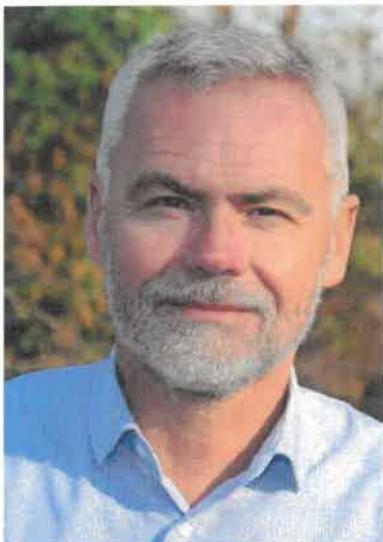
LE MOT DU PRÉSIDENT

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240222-20240205-DE



**Christophe Bouillon,
Président de l'APVF,
Maire de Barentin,
Ancien Député de
Seine-Maritime**

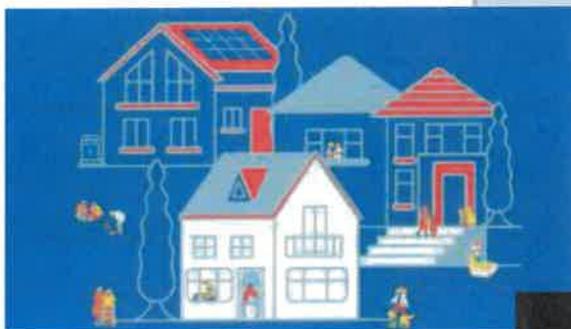
Dans une période où pour chaque collectivité et notamment pour nos petites villes, chaque euro compte, il n'est pas anormal de se demander à quoi sert une association d'élus et si la cotisation d'adhésion est bien employée. En un mot, il s'agit de savoir si l'association à laquelle vous adhérez est utile. Le rapport d'activité qui retrace nos actions et nos contributions réalisées l'année dernière vous permettra probablement de répondre à ces légitimes interrogations.

Comme vous le constaterez, les élus en charge de responsabilités et les membres de l'équipe interne de l'APVF n'ont pas « chôme » pour vous représenter auprès des gouvernements, des cabinets ministériels, des commissions parlementaires, mais aussi dans les territoires.

Partout, nous nous sommes fait le porte-parole national des petites villes et de leurs élus. Comme toujours, nous l'avons fait sans démagogie, tout en étant exigeants et critiques lorsque cela nous paraissait nécessaire. Mais nous avons toujours accompagné ces critiques par des propositions constructives. C'est la marque de fabrique de notre association.

Prenez quelques minutes pour nous lire.

Merci à toutes et à tous de votre fidélité à l'APVF. Plus que jamais, en 2024 nos petites villes ont besoin d'être défendues et représentées.





DÉFENDRE LES PETITES VILLES

Depuis plus de 30 ans, l'APVF mène un lobbying actif au service des intérêts des petites villes.

L'APVF est un interlocuteur écouté et considéré des pouvoirs publics, notamment du Gouvernement, du Parlement, et des grands corps de l'Etat, avec lesquels elle nourrit un dialogue exigeant et constructif sur tout sujet impactant la gestion publique locale.

L'APVF est représentée et participe activement à toutes les instances-clés du monde local (Comité des finances locales, Conseil national d'évaluation des normes, Coordination des employeurs territoriaux...).

Sur le plan législatif, l'APVF s'appuie sur un collège de parlementaires pour défendre les petites villes et porter des amendements élaborés en lien avec ses adhérents. Au niveau européen, l'APVF défend le rôle particulier des petites villes au travers de la Confédération des Petites Villes et Municipalités (CTME).

Enfin, sur les questions techniques, l'APVF dispose d'un Conseil scientifique.

UN RÉSEAU PLURALISTE, ACTIF ET CONVIVAL



Proche des problèmes mais aussi des solutions, l'APVF est l'association de tous les élus des petites villes de France métropolitaine et d'outre-mer.

Les Rencontres territoriales des maires de petites villes, organisées tout au long de l'année, permettent aux élus locaux de tisser des liens et d'échanger sur leurs problématiques communes.

Chaque année, l'APVF organise aussi les Assises des petites villes qui réunissent plusieurs centaines d'élus qui échangent entre eux, et interpellent les ministres présents sur les défis qu'ils rencontrent et leur présentent leurs propositions.

L'APVF dispose également d'un réseau de DGS pour échanger sur des questions techniques.



PORTER LA VOIX DES PETITES VILLES

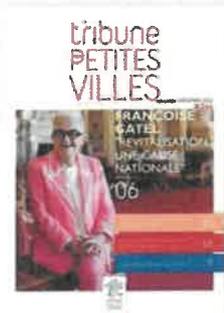
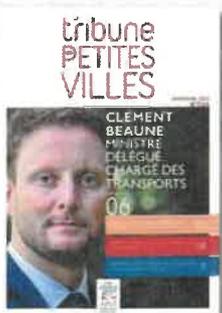
L'APVF met en valeur les petites villes dans les médias : mise en relation avec des journalistes, organisation de conférences de presse ou encore prises de position publiques largement relayées dans les médias nationaux et régionaux.



OFFRIR UNE INFORMATION DE QUALITÉ

L'APVF propose des publications périodiques (lettre d'information hebdomadaire, magazine bimestriel, études thématiques) afin d'éclairer les élus et leur équipe sur l'actualité susceptible d'avoir des conséquences pour leur territoire.

Les adhérents bénéficient ainsi d'une couverture régulière de l'actualité des petites villes.



UNE EXPERTISE À VOTRE SERVICE

L'APVF rédige des notes techniques précises et des recueils de bonnes pratiques qu'elle met à disposition de ses adhérents via un espace de documentation sur son site internet : www.apvf.asso.fr.

L'APVF, c'est aussi une équipe pluridisciplinaire de spécialistes pour assister les élus et leurs services.

Pour accompagner la montée en compétence de ses adhérents l'APVF organise aussi des journées d'étude en fonction de l'actualité législative et des webinaires mensuels ou bimensuels.



LES CHIFFRES CLÉS

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240222-20240205-DE

Berger
Levrault

En 2023, l'APVF c'est...

1 200 COMMUNES ADHÉRENTES



36 PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

32 NOUVELLES ADHÉSIONS



450 ÉLUS PRÉSENTS AUX ASSISES

18 WEBINAIRES ET JOURNÉES D'ÉTUDE



52 AUDITIONS PARLEMENTAIRES

140 RENCONTRES ET RÉUNIONS MINISTERIELLES



23 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

120 REPRISES DANS LA PRESSE NATIONALE ET LOCALE



8 ÉTUDES ET GUIDES THÉMATIQUES

BARENTIN (76)

06 décembre 2023

Rencontre nationale
"Ensemble, relevons les
défis du logement dans les
petites villes" organisée
avec l'Union Sociale de
l'Habitat (USH)



LILLE (59)

07 décembre 2023

Rencontre des maires des
petites villes de la région
Haut-de-France "Face au
mur d'investissement
comment financer la
transition écologique ?"



MILLAU (12)

1er et 2 juin 2023

XXVes Assises des
Petites Villes de France



LA GRANDE MOTTE (34)

17 juillet 2023

Journée des Maires des
Petites Villes du Gard et
de l'Hérault

GOSIER (971) -GUADELOUPE-

10 février 2023

Journée des Maires des
Petites Villes des
Antilles et de Guyane



ST-RÉMY- DE-PROVENCE (13)

27 janvier 2023

Journée des Maires des
Petites Villes de
Provence-Alpes-Côte
d'Azur





L'année 2023 a été une grande année pour les petites villes. Retour sur quelques temps forts...

JANVIER 23

03 janvier : Audition par la Cour des Comptes de Laurence Porte, vice-présidente de l'APVF, sur questions de commerce de proximité

05 janvier : Participation de Nathalie Nieson, vice-présidente de l'APVF, à une réunion sur les délestages électriques avec Dominique Faure, ministre chargée des collectivités territoriales

10 janvier : Audition par le Sénat d'Igor Sémo, vice-président de l'APVF, par le groupe de travail sur la décentralisation

FÉVRIER 23

13 février : Rencontre entre Francisque Vigouroux, secrétaire général adjoint de l'APVF, et les ministres Gabriel Attal, Stanislas Guérini et Dominique Faure sur la question des retraites

14 février : Audition au Sénat de Xavier Nicolas, membre du bureau de l'APVF, sur le transfert de la compétence eau et assainissement aux intercommunalités

MARS 23

06 mars : Rencontre entre Christophe Bouillon, président de l'APVF, et Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie

13 mars : Réunion entre le président de la République, Emmanuel Macron, et les présidents d'association d'élus où l'APVF était représentée par Christophe Bouillon

14 mars : Audition par le Sénat de Daniel Cornalba, membre du Bureau de l'APVF, sur l'avenir de la commune et du maire

AVRIL 23

12 avril : Réunion dématérialisée des membres de la Confédération Européenne des Petites Villes et Municipalités

14 et 27 avril : réunions de préparation des Assises des Finances publiques avec les cabinets ministériels de Bruno Le Maire et de Dominique Faure

18 avril : Rencontre entre une délégation de l'APVF présidée par Christophe Bouillon et Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports

MAI 23

02 mai : Concertation sur la mise en oeuvre du Service Public de la Petite Enfance, avec Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités

10 mai : Audition d'Antoine Homé, premier vice-président de l'APVF, au Sénat sur l'impact des normes sur les budgets locaux

11 mai : Réunion du Bureau de l'APVF au siège du Groupe La Poste

24 janvier : Audition sur le ZAN de Sébastien Eugène, membre du Bureau de l'APVF, par la Fondation pour la Nature et l'Homme et la Fondation Abbé Pierre

25 janvier : Présentation des vœux de l'APVF par Christophe Bouillon, président de l'APVF, en présence de la ministre Dominique Faure

25 janvier : Rencontre dématérialisée des élus du programme Petites Villes de Demain avec près de 300 participants

22 février : Rencontre entre la Première ministre, Elisabeth Borne, et une délégation de l'APVF menée par Christophe Bouillon, président de l'APVF

23 février : Commission sécurité de l'APVF, présidé par Jean-Pierre Bouquet, élu référent sécurité de l'APVF

14 mars : Participation de Christophe Bouillon à une réunion à l'Assemblée nationale du groupe de travail transpartisan de députés sur les déserts médicaux

16 mars : Réunion avec le cabinet de la ministre Dominique Faure au sujet de la revalorisation des polices municipales

30 mars : Réunion du Bureau de l'APVF au siège de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN)

18 avril : Conférence de presse des associations d'élus sur la "fausse consigne" pour le recyclage des bouteilles plastiques

25 avril : Participation de Laurence Porte, vice-présidente de l'APVF, au Conseil des territoires pour la Culture, avec la ministre Rima Abdul Malak

25 avril : Participation de l'APVF au lancement du Conseil National du Commerce avec la ministre Olivia Grégoire

16 mai : Audition de Christophe Bouillon à l'Assemblée nationale par la députée Barbara Pompili sur les Zones à Faibles Emissions (ZFE)

25 mai : Conférence de presse des associations d'élus sur la crise du logement

16 mai : Participation de Jean-Baptiste Hamonic, membre du Bureau de l'APVF, au lancement des groupes de travail sur le projet de loi de programmation énergie et climat, avec la ministre Agnès Pannier-Runacher

JUIN - JUILLET 23

1er et de 2 juin : XXVes Assises des Petites Villes à Millau

02 et 19 juin : Réunions avec le cabinet du Président de la République au palais de l'Élysée sur une réforme institutionnelle comportant un volet décentralisation

12 juin : Réunion entre la Coordination des employeurs territoriaux et les Ministres Stanislas Guérini et Dominique Faure sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires

19 juin : Participation de l'APVF aux Assises des Finances Publiques en présence de la Première ministre, Elisabeth Borne

SEPTEMBRE 23

05 septembre : Rencontre entre Christophe Bouillon, président de l'APVF, et la secrétaire d'Etat chargée de la ville, Sabrina Agresti-Roubache

19 septembre : Audition à l'Assemblée nationale de Daniel Cornalba, membre du Bureau de l'APVF, sur le statut de l'élu

19 septembre : Dans le cadre du salon Innopolis, tenue d'une table-ronde sur la résilience alimentaire dans les petites villes avec les maires Geneviève Blanc, Stéphane Baudry et Pierre Aschieri

OCTOBRE 23

02 octobre : Rencontre entre une délégation de l'APVF, présidée par Christophe Bouillon, et Patrice Vergriete, ministre délégué chargé du Logement

06 octobre : Intervention de Laurence Porte, vice-présidente de l'APVF, au lancement de la saison thématique "logement" du programme Petites Villes de Demain (PVD)

19 octobre : Journée Finances Locales de l'APVF

NOVEMBRE 23

7 et 13 novembre : Participation de Romain Colas, vice-président de l'APVF, aux réunions sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels avec le Ministre Thomas Cazenave. Participation de Romain Colas, vice-président de l'APVF, aux réunions sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels avec le Ministre Thomas Cazenave

15 novembre : Audition au Sénat, par le sénateur Thierry Cozic, sur les amendements au PLF portés par l'APVF qui était représentée par son premier vice-président, Antoine Homé

16 novembre : Intervention de Jean-Michel Morer, vice-président de l'APVF, à une webconférence, en partenariat avec SFR, sur l'inclusion numérique

DÉCEMBRE 23

06 décembre : Rencontre nationale "Ensemble, relevons les défis du logement dans les petites villes" organisée à Barentin (Seine-Maritime) avec l'Union Sociale de l'Habitat

07 décembre : Rencontre à Lille des maires des petites villes de la région Haut-de-France "Face au mur d'investissement comment financer la transition écologique ?"

27 juin : Réunion de Loïc Hervé, président délégué de l'APVF et de Jean-Baptiste Hamonic, membre du bureau de l'APVF, avec Sarah El-Haïry, secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement

29 juin : Intervention de Nathalie Nieson, vice-présidente de l'APVF, au Conseil National de la Silver Economie pour présenter le guide "Bien vieillir dans les petites villes"

11 juillet : Signature de l'accord collectif national portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) des agents publics territoriaux

21 septembre : Intervention de Christophe Bouillon à l'évènement "Actions seniors" organisé par Action Logement

26 septembre : Audition au Sénat d'Igor Sémo, vice-président de l'APVF, sur la sécurité des élus locaux

02 septembre : Audition à l'Assemblée nationale de Francisque Vigouroux, secrétaire général de l'APVF, sur les Maisons France Services

25 octobre : Conférence de presse afin de présenter les propositions de l'APVF pour revaloriser le statut de l'élu local

25 octobre : Participation de Christophe Bouillon et de Daniel Cornalba à une réunion avec le Ministre de l'Education nationale, Gabriel Attal, sur la sécurisation des écoles

27 octobre : Comité interministériel des Villes (CIV) présidé par la Première ministre Elisabeth Borne où l'APVF a été représentée par son président Christophe Bouillon

14 novembre : Intervention de Jean-Pierre Bouquet, référent sécurité de l'APVF, sur la prévention de la délinquance à l'occasion des Etats généraux de la sécurité locale

17 novembre : Participation de Christophe Bouillon à une table-ronde dans le cadre du lancement par la Ministre Aurore Bergé, de la feuille de route interministérielle Bien Vieillir

23 novembre : Participation de Christophe Bouillon à une conférence de presse dans le cadre de la proposition de loi "visant à améliorer l'attractivité des mandats locaux" à l'occasion du Salon des maires

08 décembre : Participation de Francisque Vigouroux, secrétaire général adjoint de l'APVF, à une réunion sur la décentralisation des politiques de logement avec les ministres Christophe Béchu et Patrice Vergriete

20 décembre : Participation d'Igor Sémo à une réunion entre la Coordination des employeurs territoriaux (CET) et les ministres Dominique Faure et Stanislas Guérini concernant le futur projet de loi sur la fonction publique

LES 5 COMBATS PRIORITAIRES MENÉS EN 2023

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240222-20240205-DE

Berger
Levrault

1 STATUT DE L'ÉLU

Depuis plus de vingt ans, l'APVF poursuit une réflexion sur la question des conditions d'exercice des mandats locaux, communément appelées « statut de l'élu ». **En octobre 2023, l'APVF a présenté une proposition de loi pour l'attractivité du mandat local**, rassemblant ses propositions. **Plusieurs d'entre-elles ont été reprises dans les travaux des délégations aux Collectivités locales des deux Assemblées** qu'il s'agisse de la proposition de loi déposée par le Groupe PS à l'Assemblée nationale, du rapport des députés Violette Spillebout et Sébastien Jumel ou encore de la proposition de loi déposée par Françoise Gatel au Sénat.



2 FINANCES PUBLIQUES LOCALES

En 2023, l'APVF a répété son mantra : il n'y a pas de pouvoir politique, sans pouvoir fiscal. L'enjeu de l'autonomie financière et fiscale a été au cœur des prises de position de l'association. Ainsi, durant les Assises des Finances Publiques locales, organisées par le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, l'APVF a rappelé que des assises des dépenses n'avaient de sens que si des assises des recettes locales se tenaient. Dans un esprit de responsabilité, l'APVF a certes considéré qu'un effort était nécessaire en matière de dépense publique, mais que le pilotage par la dépense, et suivant les trajectoires de la Loi de Programmation des Finances Publiques, votée en décembre, allaient à l'encontre de la libre administration des communes et ne correspondaient pas à la réalité locale.

Autre chantier, plus fructueux : **l'APVF a participé aux discussions avec le ministre du budget, Thomas Cazenave, au sujet de la révision des bases locatives professionnelles.** Elle a obtenu que la révision sexennale ne se fasse pas dans la précipitation, mais en 2026, tout en appelant à avancer sur la révision des bases locatives résidentielles.

Enfin, **l'APVF s'est fait partiellement entendre lors de l'examen du Projet de loi de Finances pour 2024.** Faute d'une indexation totale de la DGF sur l'inflation, les collectivités ont bénéficié d'une indexation partielle sur l'inflation.



3 POLITIQUE DE LA VILLE

L'été 2024 a été marqué par les violences urbaines qui ont concerné nombre de petites villes, dans toute la France. **Outre l'appel à accélérer les paiements des assurances pour couvrir les dommages, l'APVF a réalisé une contribution de fond intitulée « les 15 propositions des petites villes pour résorber les fractures des quartiers populaires ».**

En effet, au lieu d'opposer les bourgs et les tours, l'APVF considère qu'un ensemble de mesures transversales doivent être mises en œuvre en direction des quartiers populaires. Elle a ainsi distingué 5 grandes priorités, déclinées en 15 propositions concrètes, sur les thématiques de la sécurité, de la mobilité, de l'éducation, des services publics et de la qualité de vie. En complément, l'APVF a par conséquent demandé des moyens financiers complémentaires, à l'image de ceux préconisés par la mission Borloo de 2018.



4 FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Très sensibilisée aux enjeux d'attractivité, **l'APVF s'est impliquée activement au sein de la Coordination des employeurs territoriaux.** Le 11 juillet 2023, un protocole national portant sur la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire des 1,9 millions d'agents territoriaux a été signé entre les associations d'employeurs et les organisations syndicales. **L'APVF a obtenu, avec l'ensemble des employeurs publics, la mise en place d'une négociation salariale annuelle inter versant.**



5 TRANSITION ÉCOLOGIQUE - ZAN

Tout au long de l'année 2023, **l'APVF s'est mobilisée pour porter la voix essentielle des petites villes afin que le pays puisse respecter ses engagements climatiques ambitieux.** Ainsi, la loi d'accélération des énergies renouvelables donne un rôle majeur aux élus avec la définition de zones d'accélération : il faut désormais que les moyens d'accompagnement suivent. **L'APVF a aussi été associée de près à la définition de la stratégie française énergie-climat (SFEC),** avec le pilotage par Jean-Baptiste Hamonic, Maire de Villepreux (78) et membre du Bureau, d'un groupe de travail sur les énergies bas-carbone non électriques. Reste encore à franchir le mur d'investissements.

L'APVF a aussi formulé des propositions et a contribué aux différents travaux parlementaires ayant mené à l'adoption de la loi visant à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols (ZAN). Même si ce texte permet d'améliorer la compréhension du dispositif du ZAN et de résoudre certaines imperfections de la loi « Climat et résilience » de 2021, les maires des Petites Villes appellent également à la vigilance : le ZAN n'ayant pas encore trouvé son modèle économique, il est essentiel de trouver, sans plus attendre, des solutions de financement de long terme afin d'accélérer la réhabilitation des friches, le renouvellement urbain et la refondation de la fiscalité locale.



Président

- Christophe BOUILLON, Maire de BARENTIN (76), Ancien député de Seine-Maritime



Président délégué

- Loïc HERVÉ, Vice-président du Sénat, Conseiller municipal de MARNAZ (74)



Premier Vice-président

- Antoine HOMÉ, Maire de WITTENHEIM (68)

Secrétaire générale

- Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire de NOGENT-SUR-SEINE (10)

Secrétaire général adjoint

- Francisque VIGOUROUX, Maire d'IGNY (91)

Vice-présidente trésorière

- Nathalie NIESON, Maire de BOURG-DE-PÉAGE (26)

Trésorier adjoint

- Xavier NICOLAS, Maire de SENONCHES (28)

Présidents d'honneur

- Martin MALVY, Ancien Ministre
- Olivier DUSSOPT, Ancien Ministre
- Pierre JARLIER, Maire honoraire de ST-FLOUR (15)

Vice-présidents

- Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire de MITRY-MORY (77)
- Romain COLAS, Maire de BOUSSY-ST-ANTOINE (91)
- Anne GALLO, Maire de ST-AVÉ (56)
- Harold HUWART, Maire de NOGENT-LE-ROTRON (28)
- Philippe LAURENT, Maire de SCEAUX (92)
- Jean-Michel MORER, Maire de TRILPORT (77)
- Laurence PORTE, Maire de MONTBARD (21)
- Pierre-Alain ROIRON, Sénateur d'Indre-et-Loire, Ancien Maire de LANGEAIS (37)
- Igor SEMO, Maire de ST-MAURICE (94)
- Nicolas SORET, Maire de JOIGNY (89)

Membres du Bureau

- Pierre ASCHIERI, Maire de MOUANS-SARTOUX (06)
- Christine BOST, Maire d'EYSINES (33)
- Jean-Pierre BOUQUET, Maire de VITRY-LE-FRANCOIS (51)
- Christophe CHAILLOU, Sénateur du Loiret, Ancien Maire de ST-JEAN-DE-LA-RUELLE (45)
- Fanny CHAPPE, Maire de PAIMPOL (22)
- Vincent CHAUVET, Maire d'AUTUN (71)
- Hervé CHERUBINI, Maire de ST-REMY- DE-PROVENCE (13)
- Bastien CORITON, Maire de RIVES-EN- SEINE (76)
- Daniel CORNALBA, Maire de L'ETANG-LA-VILLE (78)
- Benjamin DUMORTIER, Maire de CYSOING (59)
- Sébastien EUGENE, Maire de CHATEAU-THIERRY (02)
- Murielle FABRE, Maire de LAMPERTHEIM (67)
- Jean-Baptiste HAMONIC, Maire de VILLEPREUX (78)
- Eric HOULLEY, Maire de LURE (70)
- Nicolas JANDER, Maire d'ALTKIRCH (68)
- Pierre JOUVET, Maire de ST-VALLIER (26)
- André LAIGNEL, Maire d'ISSOUDUN (36)
- Fabien LAINE, Maire de SANGUINET (40)
- Sylvain LAVAL, Maire de ST-MARTIN-LE-VINOUX (38)
- Sébastien LECLERC, Maire de LISIEUX (14)
- Frédéric LEVEILLE, Maire d'ARGENTAN (61)
- Christophe LUBAC, Maire de RAMONVILLE-ST-AGNE (31)
- Françoise MESNARD, Maire de ST-JEAN D'ANGELY (17)
- Sébastien MIOSSEC, Maire de RIEC-SUR-BELON (29)
- Yan MONPLAISIR, Maire de ST-JOSEPH (974)
- Hervé MARITON, Maire de CREST (26)
- Vincent MORETTE, Maire de MONTLOUIS-SUR-LOIRE (37)
- Frédéric MORTIER, Maire de LONGUE-JUMELLES (49)
- Jean-Michel PERRET, Maire de ST-HILAIRE-BRETHMAS (30)
- Camille POUPONNEAU, Maire de PIBRAC (31)
- Hervé PRONONCE, Maire du CENDRE (63)
- Rémy REBEYROTTE, Député de Saône-et-Loire, Ancien Maire d'AUTUN (71)
- Stéphan ROSSIGNOL, Maire de LA GRANDE-MOTTE (34)
- Christophe ROUILLON, Maire de COULAINES (72)
- Frédéric SAUSSET, Maire de TOURNON -SUR-RHÔNE (07)
- Anthony ZILIO, Maire de BOLLENE (84)

L'ÉQUIPE INTERNE

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240222-20240205-DE



André ROBERT

Délégué Général

arobert@apvf.asso.fr



Nathalie PICARD

Assistante de direction

npicard@apvf.asso.fr



Emma CHENILLAT

Conseillère

echenillat@apvf.asso.fr

Marie COULET

Conseillère

mcoulet@apvf.asso.fr

Elias MAAOUIA

Conseiller

emaouia@apvf.asso.fr

Gustave RICHARD

Conseiller

grichard@apvf.asso.fr



UNE SITUATION FINANCIÈRE TOUJOURS SATISFAISANTE

Au 31 décembre 2022, l'APVF enregistrait un résultat financier satisfaisant avec un excédent financier de 107 000 €.

Le total des recettes s'élevait à 1 462 000 € celui des charges d'exploitation à 1 352 000 €.

Le montant des cotisations des collectivités territoriales s'est élevée à 759 000 €, celui des partenariats à 520 000 €.

Les autres recettes proviennent des abonnements à la Tribune des petites villes et aux inscriptions aux Assises. La masse salariale s'est élevée à 450 000 € contre 480 000 € en 2021.

L'APVF rappelle que le calcul des cotisations s'effectue sur le base de 0,11 € par habitant que ce montant sera stable jusqu'à la fin du mandat municipal en 2026.



Réunis à Millau les 1 et 2 juin 2023, pour les XXVes Assises de l'APVF, au moment où notre pays connaît un certain nombre de tensions sociales et où le malaise démocratique s'intensifie, les Maires des petites villes ont tenu leurs débats dans un contexte de grande gravité et ont réaffirmé une fois encore, le rôle incontournable des petites villes sur l'échiquier territorial et leur volonté de ne pas être oubliés dans les projets de réformes en préparation.

Mais ils ont également souligné les atouts dont disposent les petites villes pour relever les défis qui se présentent à elles. Les dernières Assises, tenues à Dinan en septembre dernier, avaient mis en évidence la triple fracturation politique, sociologique et territoriale du pays, illustrée par les résultats des dernières élections présidentielles et législatives. De fait, nombre d'observateurs ont été frappés par l'importance des manifestations ces derniers mois dans plusieurs villes petites et moyennes, dont les motivations semblent aller bien au-delà de la simple question des retraites. Une nouvelle fois, c'est tout une partie de notre territoire, celle qui souffre le plus de la désertification médicale, des conséquences de l'inflation, notamment sur le coût de l'énergie et de l'essence, celle qui souffre de la disparition et de la déshumanisation des services publics, celle qui a également souffert de la désindustrialisation, qui a manifesté son inquiétude et parfois de la colère. Dans ces conditions, les Maires des petites villes appellent plus que jamais le gouvernement à prendre la mesure exacte de la situation et à mettre la cohésion sociale et territoriale au premier plan de son action, et à opérer un changement de braquet des politiques publiques ainsi qu'à poursuivre avec encore plus de détermination les politiques de rééquilibrage territorial.

Car, nous ne dirons pas que rien jusqu'ici n'a été fait – les programmes Petites Villes de Demain, Action cœur de ville, ceux de l'agenda rural ou encore Territoires d'industrie – pour appréciables qu'ils soient, sont encore loin d'avoir déployés tous leurs effets.

Car les défis que notre pays va devoir relever dans les prochaines années sont d'une telle ampleur qu'ils appellent une collaboration nouvelle entre l'Etat et les collectivités territoriales. L'implication indispensable de ces-dernières ne sera possible que si l'Etat et les collectivités établissent de vraies relations de confiance tout particulièrement dans le domaine des relations financières, au sujet desquelles l'APVF demande plus de visibilité, de clarté et de respect.



Les Maires des petites villes ne sont nullement dans le déni. Ils connaissent la réalité de la situation financière du pays, le poids de la dette publique et les conséquences négatives que fait peser la remontée des taux d'intérêts, y compris sur les budgets locaux. Ils rappellent cependant que la Cour des comptes a adressé un satisfecit à la gestion financière des collectivités territoriales et que ces-dernières ne sauraient être tenues responsables de la dérive des déficits publics de l'Etat. **Ils rappellent en outre que pour faire face à l'envolée des prix de l'énergie et aux autres conséquences de l'inflation, ils n'ont plus que la taxe foncière comme seule marge de manœuvre fiscale.** Profondément conscients de leur responsabilité collective, les Maires des petites villes participeront aux Assises des finances publiques en demandant notamment plus de visibilité et de lisibilité dans l'évolution de leurs recettes et que soit mis fin à l'inflation normative coûteuse et immobilisante et ils demandent enfin de retrouver des marges d'autonomie financière et fiscale. Le panier des recettes des collectivités locales doit cesser d'être la variable d'ajustement des politiques économiques et budgétaires nationales.

D'autre part, ils souhaitent **que soit mise en débat la proposition d'une contribution universelle**, fut elle minimale et symbolique pour les moins aisés, qui permettrait de retrouver un lien fiscal entre les collectivités et l'ensemble des citoyens. Contribuer au financement des services publics par l'impôt est constitutif de la citoyenneté. De surcroît, face au « mur d'investissement » auquel les petites villes vont devoir faire face – financement de la transition écologique, de la rénovation thermique des bâtiments, production de logements, politique du grand-âge, etc. – ils demandent au gouvernement de ne pas entraver les capacités d'investissement des collectivités dans les prochaines lois de finances et lois de programmation. En raison de la persistance d'un fort taux d'inflation, l'APVF réitère sa demande d'une indexation sur l'inflation de la dotation globale de fonctionnement et continue de s'interroger sur la pertinence de la suppression de la CVAE dont le coût total s'élèvera pour l'Etat à plus de 8 milliards d'euros.





Elle appelle le gouvernement non seulement à ne pas couper les ponts avec les collectivités territoriales mais à développer une concertation pérenne et respectueuse de la parole donnée. Dans cette optique, la Conférence des exécutifs, annoncée par la Première Ministre, semble de bon augure si elle permet d'élaborer un dialogue de confiance avec l'Etat.

Cette concertation sera d'autant plus nécessaire que les défis à relever collectivement par l'Etat et les collectivités territoriales s'avèrent considérables. **Les petites villes vont en effet devoir faire face à un « mur d'investissement ».** Celui-ci concerne tout d'abord le financement de la transition écologique. Dans cette optique, l'APVF demande une pérennisation et une indispensable montée en puissance du « Fonds vert » et demande à l'Etat un réel effort de simplification et de clarification afin de faciliter l'accès des petites villes à ce fonds.

Le changement climatique et les vagues de chaleur successives auxquels notre pays va devoir de plus en plus faire face pose la question de la ressource en eau et de la mise en place de politiques de sobriété. Dans ce domaine encore, les besoins de financement sont immenses. Il faut sans tarder mettre en place une politique de l'eau gérée à l'échelle locale, permettant de tenir ensemble la production, l'adduction et le traitement de l'eau, en n'oubliant pas la prévention des inondations et la simplification du cadre réglementaire pour permettre le développement d'usages alternatifs à la consommation d'eau potable.

Comme vient récemment de le dire très clairement l'économiste Jean Pisani-Ferry dans son rapport consacré au financement de la transition écologique, c'est à une décennie d'efforts massifs en matière de financement à laquelle il nous faut nous préparer. Cet effort, pour être accepté, devra être réparti équitablement. **L'APVF appelle donc l'Etat à dessiner sa trajectoire de financement de la transition écologique** et à convaincre nos partenaires européens de sortir ces investissements du calcul des déficits publics des Etats membres.



Concernant l'offre de soins dans les territoires et l'aggravation de la désertification médicale, l'APVF appelle l'Etat à prendre enfin des mesures courageuses et à s'engager dans la voie de la régulation de l'offre de soins. Elle accueille donc très favorablement la proposition de loi transpartisane à l'initiative du Député Guillaume Garot signée par plus de 200 députés appartenant à 9 groupes parlementaires différents, proposant un conventionnement sélectif, et émet le vœu que le gouvernement en facilite rapidement l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

Il n'est d'autre part plus acceptable que les délais pour obtenir un rendez-vous médical ne cessent de s'allonger, au mépris de la santé. L'APVF souhaite donc que soit mise en débat la proposition d'un droit opposable à la santé, à l'instar du droit opposable au logement, afin d'obtenir un rendez-vous médical dans un délai d'un mois maximum à moins de 30 minutes de chaque lieu d'habitation, sur tout le territoire de métropole et d'Outre-Mer.



Alors que le logement est le premier poste de dépense des Français, l'APVF attire également l'attention du gouvernement sur la crise du logement qui ne touche pas simplement les métropoles, mais largement aussi les petites villes. Il s'agit là d'une véritable bombe sociale à retardement. Avec la remontée des taux d'intérêts, la flambée du coût de l'énergie, l'accroissement de demandes de logements sociaux, de plus en plus de nos concitoyens sont mal logés, ont de plus en plus de mal à payer leurs loyers, et sont dans l'incapacité de devenir propriétaires, alors même que les mises en chantier de nouveaux logements s'effondrent. L'APVF appelle donc l'Etat à réagir vigoureusement et à se réengager financièrement car une nouvelle baisse du budget du logement ne serait pas acceptable et aggraverait encore la situation. C'est dans les petites villes que l'on trouve encore le plus de foncier disponible. Le choc d'offre annoncé en 2017 et tant attendu doit pouvoir maintenant se concrétiser.

Car le désir de petites villes est une réalité. Dans les prochaines années, celles-ci devront accueillir de nouveaux habitants. Dans ces conditions, l'APVF constate que la suppression de la taxe d'habitation a privé de nombreuses collectivités de marges financières nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants. Tout autant que la construction de nouveaux logements, c'est sur la reconquête de logements vacants et du logement indigne qu'il faut faire porter tous nos efforts. L'APVF demande donc que soient donnés aux Maires des petites villes les moyens nécessaires, financiers comme techniques, pour y faire face. Ce sera la meilleure réponse que l'on pourra apporter au défi de la sobriété foncière. Car malgré des difficultés et des faiblesses structurelles, les petites villes disposent d'atouts bien réels qu'il s'agit encore davantage de valoriser.

Nos petites villes sont attractives : 70% des emplois industriels sont localisés dans les petites villes de moins de 20 000 habitants. Elles attirent de plus en plus d'investissements étrangers puisque Directs Etrangers et 70% des créations d'emplois qui se font dans nos collectivités. C'est dire que la reconquête industrielle du pays passera prioritairement par les petites villes. Celles-ci doivent donc être soutenues : celui de la formation, du foncier et du financement. Dans cette optique, **L'APVF émet le vœu que la mise en place du « Zéro Artificialisation Nette », le ZAN, un objectif de transition écologique qu'il faut tenir, prenne en compte les réalités locales pour décliner les objectifs de sobriété foncière.** Les arbitrages fonciers nécessaires doivent tenir compte des dynamiques économiques, sociales et démographiques de chaque bassin de vie et ne doivent pas rentrer en contradiction avec les objectifs de réindustrialisation ou de construction de nouveaux logements. Un ZAN mal maîtrisé et mal accepté serait porteur de risques pour la cohésion sociale et territoriale. **L'APVF attend du gouvernement des clarifications rapides.**

L'APVF attire d'autre part l'attention du gouvernement sur l'importance des questions de mobilité pour les habitants des petites villes. Ces derniers ont été les plus impactés par la flambée des prix de l'essence. Elle demande donc une attention soutenue concernant les mobilités du quotidien. Elle prend acte de l'annonce récente du plan ferroviaire, en insistant sur la nécessité de maintenir les petites lignes ferroviaires qui participent au désenclavement et à la décarbonation des transports. Il faudra favoriser dans la mesure du possible la recherche d'alternatives au tout-voiture en soutenant et en investissant dans les transports collectifs.

Les habitants des petites villes sont de surcroît fortement concernés par le déploiement des Zones à Faible Emission (ZFE). Ce déploiement ne doit pas devenir une nouvelle bombe sociale, ni accroître les risques de fracture territoriale. L'APVF demande à cet égard à l'Etat le lancement d'une campagne de sensibilisation et surtout un renforcement et une meilleure accessibilité aux aides pour les habitants des petites villes.

.....

Alors que nous devons relever collectivement une multitude de défis, notre pays vit une crise démocratique qui se confirme et s'accroît depuis plusieurs années. En témoigne l'abstentionnisme croissant depuis vingt ans à chaque consultation électorale, nationale ou locale. En témoigne aussi la défiance, relevée par toutes les études, qui touche les décideurs publics nationaux et plus récemment locaux.

Plus préoccupant encore, **la montée des incivilités, des insultes et des agressions verbales et physiques dont les Maires sont de plus en plus victimes.** L'agression du Maire de Saint-Brevin, suivie de sa démission, en est malheureusement l'exemple le plus récent. La République ne peut abandonner ses élus.

L'APVF réaffirme solennellement qu'aucune menace, ni a fortiori aucune violence, n'est acceptable envers les Maires. Elle demande à nouveau à la Première Ministre et au Garde des Sceaux de mobiliser les parquets et de bien s'assurer qu'une enquête systématique effective et approfondie est menée dans tous les cas où une plainte est déposée. Elle attend du gouvernement et de la justice, célérité et sévérité.

La Ministre chargée des collectivités territoriales a récemment annoncé la création d'une cellule d'analyse et de lutte spécifiquement dédiée à la lutte contre les atteintes aux élus. L'APVF demande qu'elle soit dotée des moyens techniques et humains qui permettent de mener à bien le travail d'identification des agresseurs.

Ces mesures vont dans le bon sens mais **L'APVF alerte de nouveau le gouvernement sur le nombre important de démissions de Maires depuis 2020. Outre la question des violences, de la complexité administrative et des risques juridiques, c'est bien celle de l'élaboration d'un véritable statut de l'élu qui relève d'une urgence démocratique.**

Afin de remédier à la crise démocratique et de renforcer l'efficacité de l'action publique, le Président de la République a annoncé sa volonté de mener à bien une réforme institutionnelle. L'APVF ne peut que souscrire à ces objectifs et participe ainsi aux travaux de réflexion. D'ores et déjà, **elle propose 4 grands chantiers de réflexion :**

1. Donner aux collectivités territoriales de vrais moyens d'action et une réelle capacité de faire, ce qui suppose de retrouver avant toute chose une véritable autonomie financière et fiscale.
2. Rendre l'action publique plus simple et plus efficace en favorisant et développant l'expérimentation.
3. Réarmer l'Etat dans les territoires après des années de cure d'amaigrissement.
4. Mettre enfin en place un statut de l'élu local modernisé et des indemnités décentes qui permettent l'engagement électif du plus grand nombre.

A l'issue de ces XXVes Assises tenues à Millau, les élus des petites villes repartent avec une conviction et un message clair. Une très large part de l'avenir du pays ; politiquement, économiquement et démographiquement, se joue dans les petites villes. Ils appellent donc le gouvernement à ne pas « couper les ponts » avec les territoires et leurs élus, mais tout au contraire à créer durablement un lien de confiance et de respect avec ceux qui, en première ligne, font vivre la République au quotidien.

MERCI À NOS PARTENAIRES

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240222-20240205-DE

Berger
Levrault



L'ASSOCIATION DES PETITES
VILLES DE FRANCE DE 2 500 À
25 000 HABITANTS

Retrouvez-nous sur :

-  <https://www.apvf.asso.fr>
-  Association des Petites Villes de France
-  @PetitesVilles
-  Association des Petites Villes de France
-  @associationdespetitesville5440

